

## Déclaration liminaire SNETAP-FSU – CTEA de rentrée du 06 10 20

Madame la Directrice Générale,

Pour ne rien vous cacher, alors que le ministre de l'agriculture vient de changer (le 4ème en moins de 4 ans) et que vous tenez là votre premier CTEA de rentrée de plein exercice (ayant vous-même pris vos fonctions de DGER, il y a quelques mois), nous aurions espéré pouvoir aborder ensemble sereinement :

- les effets de la période de confinement sur nos élèves, étudiants et apprentis et le travail engagé pour réparer le passif pédagogique lié à la période de 3 à 6 mois passée à distance de nos établissements...
- mais aussi les perspectives de déploiement de nouveaux emplois d'enseignants pour corriger les impasses du quotidien en matière de dédoublements devenus indicatifs comme de financement des enseignements facultatifs dans nos lycées, de nouveaux emplois de TFR IBA pour poursuivre le déploiement d'un plan numérique qui a bien du mal à exister, ou encore d'infirmier.es au regard des points de fragilité majeurs mis en exergue dans le contexte de la pandémie qui perdure...
- ou encore les enjeux, la méthode de travail et le calendrier retenu pour l'élaboration du 7ème schéma national des formations... avec pour ambition partagée de permettre à notre outil public de formation d'être au cœur de la transition écologique dont nous avons collectivement un besoin impérieux...

Au lieu de cela, nous en sommes rendus à vous adresser hier un courrier sur les énièmes dérégulations constatées à date anniversaire dans les fiches de service enseignants (sachant qu'en tant que directrice de cabinet vous aviez pourtant déjà mis bon ordre) et à insister auprès de vous pour nous assurer que les expédients trouvés à la veille de l'été pour rémunérer 1h pour 1h l'AP de STAV soient clairement portés à connaissance des agents concernés à l'heure où ils sont invités à valider leur service...

Au lieu de cela, il nous faut une nouvelle fois remobiliser les personnels et les soutiens de l'EAP pour tenter d'enrayer la machine infernale à supprimer des emplois, des emplois nécessaires à nos établissements publics. Et du coup nous centrerons la fin de notre propos sur 2 questions majeures pour la suite, pourtant restées sans réponse depuis le CTM budget du 28-09 :

- si ces nouvelles suppressions d'emplois venaient à être maintenues, confirmez-vous qu'en matière d'arbitrage Public – Privé, celui-ci serait une nouvelle fois défavorable au Public ? En effet, si notre lecture du tableau de la page 10 du document préparatoire au CTM budget est exacte, le rapport 2/3 d'emplois supprimés pour le Public contre 1/3 pour le Privé perdurerait. Cette répartition en l'état pour le SNETAP-FSU serait totalement inacceptable.

- comment pensez-vous maintenir le nombre de classes dans l'enseignement agricole public – seul engagement pris par le Ministre lors du CTM budget – tout en supprimant encore des postes dans ce même enseignement agricole public ? et corrélativement, quels sont les expédients que vous comptez mettre en œuvre à cette fin, ou pour le dire autrement quelles nouvelles dégradations vont-elles être infligées aux conditions d'apprentissage et de travail déjà mises à mal depuis 2 ans ?

Madame la Directrice Générale, les personnels de l'EAP attendent des réponses et ils y ont droit !